

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 727 837

(21) N° d'enregistrement national : 94 14792

(51) Int Cl⁶ : A 47 B 23/00

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 08.12.94.

(71) Demandeur(s) : JORGENSEN BIRTE FINK — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) :

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : 14.06.96 Bulletin 96/24.

(73) Titulaire(s) :

(56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : Se reporter à la fin du
présent fascicule.

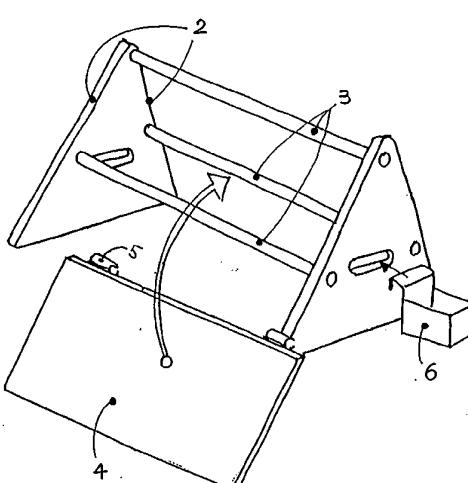
(74) Mandataire :

(54) TABLE DE JEU POUR ENFANT MALADE.

(57) L'invention concerne une table en bois ou en plastique, avec deux possibilités d'inclinaison qui vient se positionner sur un lit, pour permettre à un enfant alité de lire et jouer.

En version modulable (fig.2): les embouts triangulaires (2) assemblé à trois barreaux (3). Les tablettes (4) se fixent sur les barreaux (3) avec une fixation (5). Ces tablettes (4) peuvent servir à lire, dessiner ou jouer aux jeux éducatifs. Pour les divers accessoires de jeux ou de dessins, une petite boîte (6) se place dans une ouverture sur l'embout triangulaire (2). Les embouts (2) ont deux différentes inclinations: l'une pour l'enfant complètement couché, l'autre pour l'enfant redressé.

La table, selon l'invention, est d'abord destinée aux enfants alités afin de leur permettre d'avoir des activités malgré leur immobilisation.



FR 2 727 837 - A1



1
Il s'agit d'une table de jeu pour enfant malade. On peut la positionner sur le lit alors que l'enfant est immobilisé en position allongée.

Elle comprend 2 embouts triangulaires en bois, raccordés par 3 tiges horizontales en bois ou en aluminium.

5 Les 3 tiges de raccordement sont positionnées de façon que, quand la table est posée sur le lit, les jambes de l'enfant puissent passer en dessous.

Les tablettes de jeu peuvent être différentes selon l'usage, par exemple un support pour écrire, pour appuyer un livre pour lire, ou pour jouer au "Lego". Elles viennent s'enclencher dans les 2 embouts par 4 fixations.

10 Etant donné que l'inclinaison de chaque côté de l'embout triangulaire est différente, la tablette peut être ajustée en fonction de la position de l'enfant, par exemple complètement allongée ou assis.

Sur les 2 embouts triangulaires il y a une ouverture utilisée soit pour soulever et positionner la tablette, soit comme support pour une boîte pour crayons, pièces

15 de Lego, etc...

La figure 1 représente une version fixe de la table pour enfant.

La figure 2 représente une vue éclatée de la table selon l'invention.

Les figures 3 et 4 représentent les différentes tablettes de jeu.

La figure 5 représente la table positionnée sur le lit de l'enfant malade.

Sur ces figures, la référence 2 désigne les embouts triangulaires avec deux inclinaisons selon la position de l'enfant au lit. La référence 3 désigne les barreaux en bois ou en aluminium. La référence 5 désigne les fixations des tablettes. La référence 6 désigne le support pour crayons ou pièces de jeu.

REVENDICATIONS

- 1) Table de jeux pour enfant alité que l'on peut positionner sur un lit.; Caractérisée en ce qu'elle comprend deux embouts triangulaires en bois , raccordés par trois tiges horizontales en bois ou en aluminium , les trois tiges de raccordement étant positionnées de façon que lorsque la table est posée sur le lit , les jambes de l'enfant puissent passer en dessous .
- 2) Table de jeux selon la revendication 1 caractérisée en ce qu'elle comporte plusieurs tablettes de jeux interchangeables selon l'usage , par exemple un support pour écrire , pour appuyer un livre pour lire , ou pour jouer à un jeu de construction .
- 3) Table de jeu selon la revendication 1 ou 2 caractérisée en ce que la tablette vient s'enclencher dans les deux embouts par quatre fixations.
- 4) Table de jeux selon l'une des revendication 1 à 3 , caractérisée en ce que l'inclinaison de chaque cotés de l'embout triangulaire est différente et la tablette peut être ajustée en fonction de la position de l'enfant , par exemple complètement allongé ou assis .
- 5) Table de jeux selon l'une des revendication 1 à 4 caractérisée en ce que sur les deux embouts triangulaires il y a une ouverture utilisée soit pour soulever et positionner la tablette , soit comme support pour une boîte de crayons ou pièces de jeux de construction etc

2727837

1/2

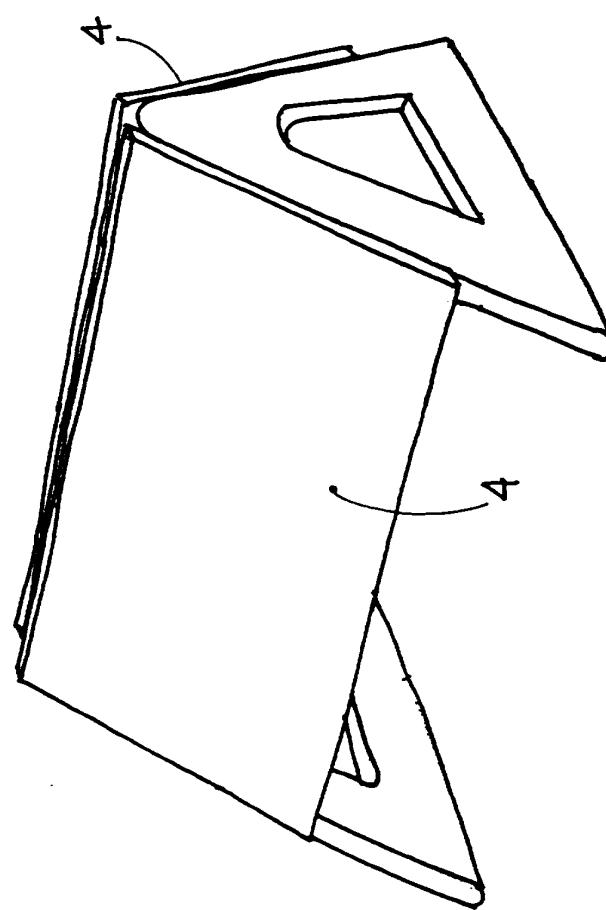


FIG. 1

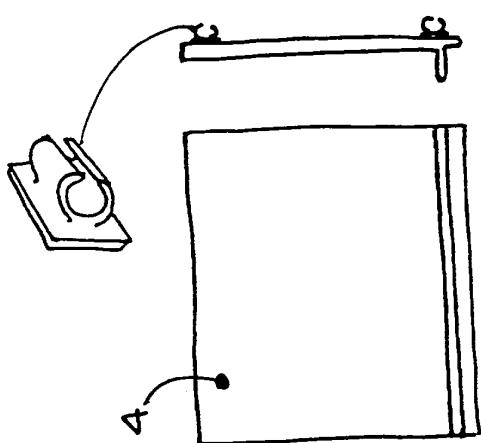


FIG. 3

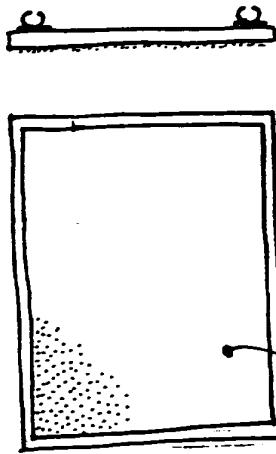


FIG. 4

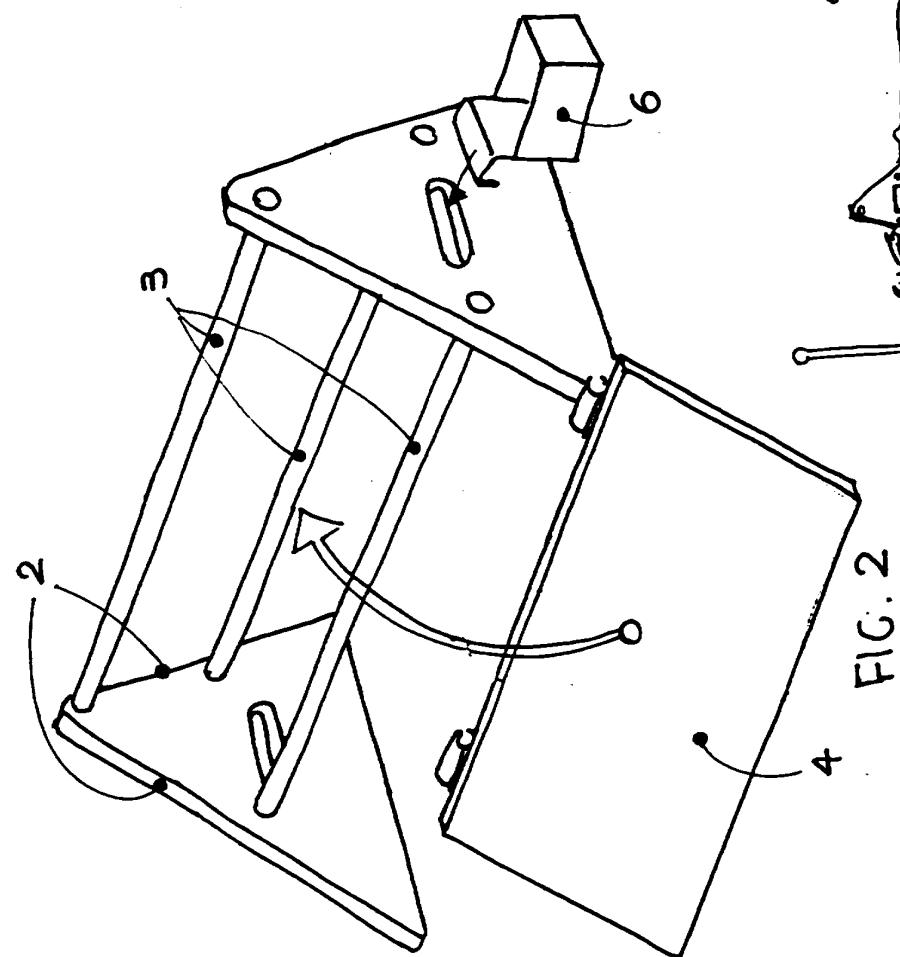


FIG. 2

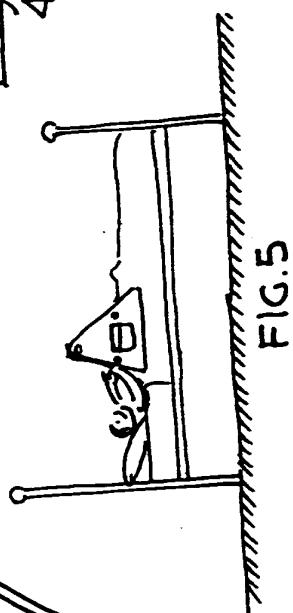


FIG. 5

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIREN° d'enregistrement
nationalétabli sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la rechercheFA 508411
FR 9414792

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendications concernées de la demande examinée
A	US-A-4 538 813 (PERGEAU) * colonne 2, ligne 8 - colonne 2, ligne 38; figure 1 * ----	1
A	US-A-2 325 324 (KENT) * le document en entier * ----	1,2
A	US-A-2 054 098 (RICH) * le document en entier * ----	1
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Ind. Cl.)		
A47B A63F A63H		
1	Date d'achèvement de la recherche 21 Septembre 1995	Examinateur Noesen, R
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-ferme P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qui à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons R : membre de la même famille, document correspondant